



DISPOSITIONS

PARCS ASSISTANCE, PRÉ-GRILLE, PARCS FERMÉS

DEFINITIONS

Parc d'Assistance «Départ »

Zone située entre le Paddock et la Pré-Grille à accès restreint où le Pilote et un seul de ses Mécaniciens peuvent accéder.

Parc d'Assistance «Arrivée»

Zone située entre la piste et le Paddock à accès restreint où le Pilote et un seul de ses Mécaniciens peuvent accéder.

Pré-grille

Zone où les karts sont posés au sol, sur un emplacement défini et affiché à l'avance, en attendant le départ du tour de formation.

Parc Fermé

Zone fermée, situé à coté du parc assistance arrivée et où est parké le matériel pendant le délai réglementaire « et ou » en attente des contrôles.

Seuls les Officiels chargés des contrôles et les mécaniciens concernés peuvent y pénétrer.

CONDITION NORMALES

Toute mise en marche de moteur est interdite dans les parcs assistance départ et arrivée, parc fermé ainsi que sur la pré-grille avant la présentation du panneau moteur. Sur demande justifiée, après autorisation et sous le contrôle des commissaires techniques, une mise en marche du moteur peut être autorisée dans ces différentes zones.

Team Managers et Motoristes

Team Managers et Motoristes pourront pénétrer dans les parcs d'assistance départ et arrivée ainsi que sur la pré-grille. Ils devront porter et présenter le « laisser- passer » qui leur aura été délivré **exclusivement** par l'organisateur. Ils ne pourront en aucun cas intervenir sur le kart en parc assistance départ et arrivée ainsi qu'en pré-grille, excepté sur demande d'un commissaire technique.

Parc d'Assistance «Départ »

Seul le montage et démontage des roues, le réglage de la largeur des voies, le contrôle et l'ajustement de la pression des pneumatiques sont autorisés.

Toute intervention liée à la **sécurité** ne pourra se faire qu'avec l'autorisation d'un commissaire technique.

Parc d'Assistance «Arrivée»



Seul, le **contrôle** de la pression des pneumatiques est autorisé.

Toute intervention ne pourra se faire qu'avec l'autorisation d'un commissaire technique.

Pré-grille

Seul le **contrôle** de la pression des pneumatiques est autorisé ainsi que le changement de la bougie.

Fermeture pré-grille :

L'heure affichée est l'heure de fermeture de la porte de la pré-grille.

Chaque pilote doit avoir franchi cette porte avant l'heure affichée, une sirène annoncera les 5 dernières minutes avant sa fermeture.

Tout pilote se présentant hors délai ne sera pas autorisé à rentrer.

Lorsque les karts s'élanceront pour le tour de chauffe, si un kart ne démarre pas, **toute intervention quelle qu'elle soit** du mécanicien entraînera le départ du kart en dernière position.

Le non-respect de ces dispositions entraînera la présentation du drapeau noir et mise hors course de la manche.

Parc Fermé

Toute intervention est interdite sans l'autorisation d'un commissaire technique.

CONDITIONS EXEPTIONNELLES

En cas de changement brutal de météo, alors que les pilotes sont en pré-grille, le directeur de course **seul** peut décider de décaler le départ de **10 minutes**.

Tous les pilotes seront alors autorisés à retourner en **parc assistance départ** pour se mettre en configuration pluie sous la surveillance des commissaires technique.

Seront alors uniquement autorisés :

- ✓ le démontage et montage des roues
- ✓ le réglage de la largeur des voies AV et AR.
- ✓ le contrôle et l'ajustement de la pression des pneumatiques.
- ✓ Le changement de la bougie.
- ✓ La pose de la protection ou le retournement du silencieux d'aspiration.

Toute autre intervention est **formellement interdite**.

Ces interventions ne pourront être réalisées que par le **mécanicien et son pilote**.

Toute autre aide est **interdite**.

Le **non-respect** de ces dispositions entraînera l'interdiction d'accès à la pré-grille ou la présentation du **drapeau noir** et de ce fait la mise hors course de la manche.